



De nouvelles stratégies pour l'acquisition de la compétence lexicale en classe de français langue étrangère

Par

ADEDEJI Aliyu A.

University of Lagos, Lagos

aaadedeji@unilag.edu.ng

&

OPARA Orindu Sunny

Village Français du Nigeria, Badagry

glorisun@yahoo.com

Résumé

L'objectif de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère telle que le français est d'amener l'apprenant à communiquer oralement et par écrit dans cette langue. Pour pouvoir s'exprimer il doit s'approprier un code linguistique. L'un des éléments de ce code est le lexique. L'apprenant doit donc acquérir les compétences linguistiques et d'autres compétences nécessaires pour pratiquer la langue étrangère. La compétence lexicale est une composante des compétences linguistiques. Malheureusement beaucoup d'apprenants ne maîtrisent pas cette compétence lexicale. Ceci est l'une des raisons qui explique pourquoi ils ont beaucoup de difficultés à s'exprimer en français. Ce qui est marrant est le fait que parmi les cours de langue enseignés, celui du vocabulaire n'occupe pas une place de choix. Son enseignement est souvent relégué au second plan au détriment de celui de la grammaire. Il n'y a presque pas de guide pour les aider dans leur apprentissage du vocabulaire. Ce sont les apprenants qui doivent les acquérir eux-mêmes. Il n'est pas rare de les voir obtenir une licence en français sans qu'ils puissent s'exprimer dans cette langue. C'est donc pour remédier à cette situation critique que nous avons décidé d'entreprendre cette étude car il est urgent de doter les apprenants du matériel du vocabulaire dont ils auront besoin pour communiquer en français. Nous voulons aussi mettre en œuvre les stratégies/techniques qui peuvent élaborer une saine pédagogie des connaissances lexicales.

Mots clés : Lexique, vocabulaire, Stratégie, compétence linguistique, acquisition.



Abstract

The objective of teaching and learning a foreign language such as French is to enable learners to communicate both orally and in writing in that language. To express themselves, they must appropriate a linguistic code, one element of which is the lexicon. Therefore, learners must acquire linguistic competencies and other necessary skills to practice the foreign language. Lexical competence is a component of linguistic competencies. Unfortunately, many learners do not master this lexical competence, which is one of the reasons why they struggle to express themselves in French. What is striking is that among the language courses taught, vocabulary instruction does not hold a prominent place. Its teaching is often relegated to the background in favor of grammar. There are almost no guides to assist learners in their vocabulary acquisition; they are expected to acquire it on their own. It is not uncommon to see students obtaining a degree in French without being able to express themselves in the language. This critical situation prompted us to undertake this study, as it is urgent to provide learners with the necessary vocabulary materials to communicate in French. We also aim to implement strategies and techniques that can foster effective pedagogy in lexical knowledge.

Keywords: Lexicon, Vocabulary, Strategy, Linguistic Competence, Acquisition.

Introduction

La compétence lexicale joue un rôle capital dans l'acquisition de la compétence linguistique, indispensable à l'apprentissage d'une langue. L'apprenant doit acquérir le vocabulaire qui constitue son matériel lexical. L'étendue lexicale est composée de différents types de mots tels que les noms, les adjectifs, les verbes, les prépositions, ainsi que les adverbes. Le vocabulaire apparaît comme l'un des éléments essentiels dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Son importance se manifeste lorsque l'apprenant cherche à s'exprimer mais n'arrive pas à trouver les mots pour exprimer ses idées. Cependant, les enseignants accordent souvent une attention particulière à la grammaire, reléguant ainsi l'enseignement du vocabulaire au second plan. Cette négligence explique en grande partie pourquoi beaucoup d'apprenants ont une compétence lexicale limitée. Ils ont un besoin urgent d'apprendre le vocabulaire pour pouvoir communiquer dans différentes situations de communication. L'insuffisance lexicale constitue un problème majeur qui entrave la progression de l'apprentissage d'une langue étrangère. Pour souligner l'importance du vocabulaire dans cet apprentissage, Courtillon (1989 : 147) affirme :

« Le lexique est le pivot de l'acquisition à partir duquel s'organise la syntaxe. Cela s'explique aisément par le fait que le lexique, haut porteur



d'informations, contribue, avec l'intonation, à donner rapidement aux élèves (apprenants) l'accès à la communication ».

Nous avons décidé d'organiser cette étude en trois parties. Dans la première partie, nous définirons les termes « vocabulaire » et « lexique ». Nous précisons également la différence qui existe entre ces deux notions. Ensuite, nous présenterons l'importance de l'enseignement du vocabulaire dans la classe de langue. Enfin, dans la troisième partie, nous exposerons les stratégies d'enseignement/apprentissage du vocabulaire.

Définition des deux concepts : Le lexique : Cuq (2003 : 155) le définit comme « l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (...) ou d'un individu ». De même, selon Dubois (1994 : 282) : « Le lexique est un ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, ou d'un locuteur ». En linguistique, le lexique est vu comme l'ensemble des mots d'une langue ; il renvoie donc à la langue et représente la totalité des vocabulaires utilisés. La science qui étudie le lexique d'une langue est appelée la lexicologie. Celle-ci est une branche de la linguistique.

Le vocabulaire, selon Cuq (246), désigne dans l'usage courant « l'ensemble des mots d'une langue. (...) Le vocabulaire renvoie au discours (...). Il existe des relations sémantiques entre les mots composant le vocabulaire. (...) Du point de vue didactique, la maîtrise de ces relations est essentielle dans l'apprentissage de la langue maternelle ou étrangère ». Cuq précise plus loin que, dans la pratique,

« le terme vocabulaire actif désigne l'ensemble des mots qu'un sujet utilise pour communiquer, le terme vocabulaire disponible désigne l'ensemble des mots que le sujet n'utilise pas forcément, mais qu'il est en mesure de mobiliser sans effort en fonction des besoins de compréhension et d'expression ».

De même, Kannas (1994 : 239), cité par Bogaar (1994 : 38), définit le vocabulaire comme « une liste exhaustive des occurrences figurant dans un corpus ». Le vocabulaire renvoie au discours et représente une réalisation du lexique.

Le lexique et le vocabulaire sont deux notions naturellement liées, mais il ne faut pas les confondre. En effet, en linguistique, le terme « vocabulaire » est réservé au discours et est composé de mots, tandis que le terme « lexique » se réfère à la description de la langue en tant



que système de formes et de significations. Les unités du lexique sont les lexèmes. Il est important de préciser que le lexème correspond à une unité abstraite appartenant à la langue. Pour accéder au lexique de la langue, il est nécessaire de passer par la connaissance du vocabulaire particulier, qui est une réalité du discours, selon Picoche (1977 : 44-45). Pour sa part, Khalfaoui (2018 : 15) estime, d'un point de vue pédagogique, que « les vocabulaires sont des réalisations effectives du lexique ; les individus qui parlent, pour se comprendre, empruntent à un lexique commun les mots qu'ils échangent dans la mesure où chaque mot est un signe recouvrant une signification partagée ». Elle précise sa pensée en ajoutant qu'« il n'y a de vocabulaire que dans la mesure où un lexique offre différentes réalisations potentielles ».

Les causes de l'insuffisance du vocabulaire et ses conséquences chez les apprenants : En classe, de nombreux apprenants rencontrent des difficultés à s'exprimer et à se faire comprendre en raison d'un vocabulaire pauvre et limité en français. Comment expliquer ce manque d'un outillage verbal si important ? Au Nigeria, le français est une langue étrangère. L'apprenant n'apprend pas la langue de manière naturelle, car le français n'est pas parlé dans cet environnement. À cet effet, Simiré (2003 : 34) observe que « pour la majorité de nos apprenants (...), le français représente leur quatrième voire cinquième langue ». Ils ne sont en contact avec le français qu'en classe. En dehors de celle-ci, ils ne sont pas exposés à la pratique de la langue. Ils sont entourés de personnes qui leur parlent en anglais ou dans les langues nationales du pays. Les chaînes de télévision et de radio diffusent leurs émissions dans la langue officielle ou nationale du pays. Ces conditions ne favorisent ni ne facilitent l'apprentissage du français, y compris celui du vocabulaire. Les apprenants qui souhaitent apprendre le français et son vocabulaire en écoutant la radio ou en utilisant des supports visuels comme la télévision (images, films, journaux télévisés, etc.) n'ont pas la possibilité de le faire. Il est difficile de trouver des livres et des journaux écrits en français. Or, nous savons que ces supports sont d'une grande aide dans l'apprentissage d'une langue étrangère. À cet effet, Simire (2023 : 14) affirme : « Le Nigeria est un pays multilingue, riche en langues et en cultures, dont la diversité rend parfois difficile l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, en l'occurrence le français ». Un autre facteur qui influence négativement l'apprentissage du français et du vocabulaire au Nigeria est le manque de motivation. Selon le Petit Larousse Illustré (2008 : 665), « la motivation est un processus physiologique et psychologique responsable du déclenchement, de la poursuite et de la cessation d'un comportement ». Dans le domaine de l'apprentissage, la motivation joue un rôle



crucial, car elle détermine le déclenchement, l'intensité et l'orientation des conduites ou des activités cognitives, et fixe la valeur conférée aux divers éléments de l'environnement (Cuq, 171). Lorsqu'un apprenant est motivé, il désire apprendre, et ce désir l'amène à donner du sens à ce qu'il apprend. Cependant, beaucoup d'apprenants de français au Nigeria ne sont pas motivés. À cet effet, Simiré (2002 : 30) constate : « Il est désormais évident que la majorité des étudiants inscrits dans les départements de français manquent de motivation quant à l'apprentissage de la langue ». Ces apprenants pensent que le français ne peut pas leur garantir un avenir prometteur, ce qui les inquiète. Simiré (30-31) précise :

« Sinon, comment concevoir que, depuis son introduction dans le système éducatif nigérian en 1963, le français soit aujourd'hui considéré par les apprenants aussi bien que par les parents comme une matière qui ne fera de l'apprenant (...) qu'un chômeur de plus ? ».

Il existe également un problème lié à un programme inadapté suivi par les apprenants nigériens. Ce programme ne les aide pas beaucoup dans l'apprentissage de la langue, et du vocabulaire en particulier. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des apprenants, après l'obtention d'une licence en français dans les universités nigérianes, incapables de s'exprimer en français. Dans cette optique, Simiré (33) affirme :

« Selon Martinet et d'autres linguistes, la fonction essentielle de toute langue est la communication. Nos universitaires sont incapables de s'exprimer et de communiquer en français après trois voire quatre ans d'apprentissage de la langue ».

Un autre problème qui empêche un bon apprentissage du vocabulaire en classe est que les enseignants relèguent souvent son enseignement au second plan, au détriment de la grammaire, à laquelle ils accordent trop d'importance. Or, sans vocabulaire, l'apprenant ne pourra jamais s'exprimer dans la langue étrangère. L'acquisition du vocabulaire est ainsi devenue un aspect négligé de l'apprentissage des langues. Son enseignement n'a pas droit de cité dans les classes de langue au Nigeria. Le vocabulaire est ainsi devenu le parent pauvre de la didactique et de l'enseignement des langues étrangères. Ce statut ne favorise ni l'enseignement ni l'apprentissage du vocabulaire en classe. Par ailleurs, les apprenants en classe de langue perçoivent généralement le français comme une langue difficile à apprendre. Son apprentissage les effraie.



Pour cela, ils lisent rarement les romans écrits en français. Or, il est bien connu que l'apprenant qui a l'habitude de lire de bons livres apprend de nombreuses choses et accumule ainsi des connaissances et des informations dans sa mémoire à long terme, également appelée mémoire sémantique. Le vocabulaire fait partie de ces connaissances acquises à travers la lecture. Les apprenants qui ne lisent pas suffisamment n'auront pas assez de mots pour enrichir leur lexique mental. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui expliquent pourquoi ces apprenants ont une compétence lexicale limitée. Ils rencontrent de grandes difficultés à s'exprimer en français, adoptent une attitude passive, et tombent souvent dans le mutisme.

La nécessité de l'apprentissage du vocabulaire en classe de FLE

Il est important de préciser qu'à partir des années 1980, les voix se sont multipliées pour souligner l'importance du vocabulaire dans le cadre de l'apprentissage et de l'usage des langues étrangères. Le déficit lexical est perçu chez les apprenants comme un problème majeur. Ils cherchent à acquérir des connaissances qui les aideront à comprendre et à s'exprimer en français ou avec un francophone. Pour y parvenir, Bogaards (142) affirme qu'« il leur faut avant tout connaître un vocabulaire qui soit adapté aux besoins spécifiques de leurs contacts avec l'autre langue ; ils doivent maîtriser les mots et les expressions appropriés, et se familiariser avec le vocabulaire vraiment utile ».

L'acquisition du vocabulaire par les apprenants est d'une grande importance dans leur apprentissage d'une langue étrangère. Courtillon (1989), cité par Bogaards (9), souligne cette importance pour l'apprenant :

« Le lexique est le pivot de l'acquisition à partir duquel s'organise la syntaxe et, plus tard, la morphosyntaxe. Cela s'explique aisément par le fait que le lexique, [...], contribue, avec l'intonation, à donner rapidement aux élèves (apprenants) l'accès à la communication. »

Il est donc évident que l'apprentissage du lexique est indispensable en classe de langue étrangère. En effet, c'est grâce au lexique que s'opère l'apprentissage d'autres éléments linguistiques tels que la syntaxe et la morphosyntaxe.

L'apprenant a besoin d'apprendre les mots de la langue française pour mieux penser, écrire, et parler, car, selon Humbert et Vial (1992 : 16), « un vocabulaire précis permet de s'exprimer avec



efficacité ». L'apprenant a besoin d'un outil linguistique (lexical ou syntaxique) pour bien s'exprimer et se faire comprendre. Il doit donc s'approprier le vocabulaire que l'enseignant lui fournit.

Ainsi, l'acquisition du vocabulaire français permet à l'apprenant de s'équiper d'un matériau lexical varié, composé de mots de différentes natures tels que les noms, les pronoms, les adjectifs, les verbes, etc. Cela justifie pourquoi l'enseignant, en classe, doit doter l'apprenant d'un vocabulaire varié en contexte pour lui permettre d'atteindre un niveau-seuil et de progresser dans son apprentissage de la langue étrangère. Le vocabulaire doit être enseigné à tous les moments de la classe, notamment lors des séances de lecture et de compréhension. Grâce à l'apprentissage du vocabulaire, les apprenants peuvent s'approprier le français langue étrangère (FLE). Tonukari et Olayiwola (2006 : 147) affirment que « pour utiliser la langue, des connaissances lexicales étendues sont nécessaires. Cette connaissance peut être acquise à travers l'apprentissage du vocabulaire ».

D'après ce qui précède, il est clair que pour apprendre une langue étrangère comme le français, l'apprenant doit travailler à acquérir le matériel lexical de cette langue. Cette acquisition lui permettra d'avoir accès à la langue. Il convient également de s'interroger sur les stratégies ou techniques à mettre en œuvre pour enrichir le vocabulaire des apprenants.

Quelles stratégies à mettre en œuvre dans l'enseignement/apprentissage du vocabulaire ?

Il s'agit, dans cette partie, d'examiner les meilleures techniques ou stratégies pour ancrer durablement dans la mémoire de l'apprenant le vocabulaire d'une langue étrangère. À cet effet, il convient de rappeler les propos de Meara (1980 : 239) : « Une très large proportion du travail effectué sur l'acquisition du vocabulaire concerne son enseignement plutôt que son apprentissage ».

Le travail sur le vocabulaire en classe de langue consiste d'abord à enseigner le sens des mots nouveaux que les apprenants découvrent en lisant un texte ou qu'ils entendent lors d'une conversation. Il est également essentiel de préciser l'emploi exact de ces mots. À cet effet, Graves (1987), cité par Bogaards (162), présente trois objectifs ainsi que leurs étapes



- 1) apprendre les mots
- 2) apprendre à apprendre les mots
- 3) apprendre des faits sur les mots.

Dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du lexique d'une langue étrangère, l'apprenant occupe une place centrale, et le rôle de l'enseignant doit être déterminé en fonction de ses besoins. Pour rendre opérationnels ces objectifs, certaines tâches doivent être réalisées. Concernant le premier objectif, à savoir « apprendre les mots », les tâches impliquées sont : l'apprentissage de nouvelles significations de mots déjà connus, l'apprentissage de nouveaux mots pour des concepts déjà connus, l'apprentissage de nouveaux mots pour des concepts nouveaux, ainsi que le transfert des mots de l'usage réceptif à l'emploi productif. À cet effet, Palmberg (1989 : 47) définit le « vocabulaire réceptif » comme « l'ensemble des mots déjà familiers à un locuteur et auxquels il peut assigner (au moins) un sens correct », et le « vocabulaire productif » comme « l'ensemble des mots qu'il n'a pas rencontrés auparavant ni en parole ni en écriture mais qu'il peut, vu son aptitude à la déduction lexicale, tout de même comprendre lorsqu'il les rencontre pour la première fois ».

Pour le deuxième objectif, « apprendre à apprendre des mots », les tâches impliquées sont les suivantes : l'utilisation de diverses sources d'information (contexte, parties analysables des mots, ouvrages de référence) et la mise au point de techniques pour traiter les mots.

Les tâches associées au troisième objectif, « apprendre des faits sur les mots », doivent amener les apprenants à comprendre ce que signifie connaître un mot, à reconnaître que les sens varient et à comprendre comment ils varient, à identifier les mécanismes permettant de reconnaître et de manipuler les relations sémantiques entre les mots, ainsi qu'à comprendre les mécanismes qui régissent l'emploi figuratif des mots.

Par ailleurs, les enseignants adoptent différents styles d'enseignement en classe. Helus (2011 : 220) distingue trois styles d'enseignement : le style autoritaire, le style démocratique, et le style du laissez-faire. Les styles autoritaire et laissez-faire ne favorisent pas un bon apprentissage du vocabulaire, car dans le style autoritaire, l'enseignant est dominant, tandis que dans le style



laissez-faire, l'enseignant manque de confiance en lui-même ou rejette le style autoritaire. Le style démocratique, en revanche, permet d'offrir un espace de discussion entre l'enseignant et les apprenants, ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes. Ce style favorise une meilleure relation, rendant les apprenants plus actifs et créatifs dans leur apprentissage de la langue et du vocabulaire.

L'enseignant doit également adapter le cours de français aux besoins des apprenants et choisir le vocabulaire à enseigner en fonction de leur niveau : débutant ou avancé. Par exemple, pour le niveau débutant, l'enseignant doit se concentrer sur des mots concrets et sur le vocabulaire lié à la vie quotidienne des apprenants. Il leur montre comment les mots fonctionnent en contexte, et peut également étudier la dérivation et les terminaisons pour préciser le nombre et le genre. À ce stade, le travail se concentre donc sur des vocabulaires simples pour les débutants. L'aide fournie par l'enseignant influence souvent la qualité de la mémorisation des mots.

Les éléments qui rendent un item lexical facile pour un apprenant sont : la familiarité, le caractère concret et la contrastivité (Bogaards, 151). Concernant le caractère concret, Nattinger (1988 : 64) affirme :

« il ne doit y avoir que peu de problèmes à stocker les noms concrets, car ils portent avec eux une image définie. [...] La plupart des problèmes viendront des mots pleins qui ne se visualisent pas facilement, c'est-à-dire des verbes, adjectifs et adverbes représentant des concepts abstraits. »

Pour ce qui est de la familiarité, Bogaards (151) souligne que « puisque les mots étrangers devront être interprétés à la lumière des connaissances existantes, les mots qui présentent un aspect familier seront plus facilement reconnus que les mots moins familiers. » Ainsi, les mots faciles semblent être ceux dont le sens est codé dans le lexique de L1 de l'apprenant. Ce sont des mots qui n'impliquent pas une réorganisation du lexique mental et qui s'apprennent facilement. Par exemple, les mots « obligation », « piano », « terrible », « régulier », etc., seront reconnus facilement par un locuteur anglais grâce à leur forme.

Concernant la contrastivité, Higa, cité par Bogaards (153), affirme que

« pour être mieux encodé et plus facilement retrouvable, tout item lexical a besoin d'être traité avec suffisamment d'attention; c'est grâce à la contrastivité du traitement que se crée ou s'affermi sa représentation mentale».



Avec les apprenants de niveau avancé, l'enseignant leur laisse le soin de trouver eux-mêmes le sens des mots et leur usage, car à ce stade, les apprenants sont plus autonomes. Ils étudient des vocabulaires abstraits et complexes. Le contexte les aide et les guide dans la recherche du sens des mots. Toutefois, l'enseignant peut intervenir lorsque les apprenants rencontrent de grandes difficultés pour comprendre le sens des mots. Cette intervention se fait dans la langue étrangère (français).

Dans le choix du vocabulaire à enseigner, l'enseignant peut également inclure des mots qu'il juge indispensables ou qui apparaissent fréquemment dans les documents authentiques utilisés en classe. À propos de la nature des mots fréquents, Bogaards (115) affirme que « la catégorie des mots fréquents d'une langue comprend, d'une part, les mots-outils et, d'autre part, des mots assez généraux ou abstraits, ou fortement polysémiques ». Les articles, les pronoms, les prépositions, etc., constituent la catégorie des mots-outils. Par ailleurs, il précise que le reste du vocabulaire de grande fréquence se compose de mots pleins tels que les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes de sens très général ou abstrait, comme par exemple les mots « dire », « voir », « petit », « chose », « encore », etc. Bien que peu nombreux, ces mots occupent une place prépondérante dans tous les textes et méritent une attention particulière. Bogaards ajoute : « L'idée de les traiter séparément reste séduisante parce qu'elle permet une meilleure perception de la fréquence du reste du vocabulaire ». Ainsi, 77 mots-outils, qui ne représentent que 4 % du vocabulaire français, comptent pour 60 % des occurrences dans n'importe quel texte d'une certaine longueur (Catach, 1984 : 28, 41-46).

Pour garantir un enseignement/apprentissage efficace qui permet à l'apprenant de fonctionner de manière appropriée dans la langue, il est essentiel que l'enseignant présente le vocabulaire de manière systématique et surtout en contexte, quel que soit le niveau des apprenants. Dans la plupart des situations, les nouveaux éléments d'une langue étrangère sont enseignés ou appris dans le cadre de textes écrits ou oraux. Cela permet à l'apprenant, en lisant, d'observer d'abord les formes qui sont des suites de lettres ou de sons l'empêchant de comprendre le texte. Cette première observation lui permettra ensuite de passer de la forme au sens, c'est-à-dire d'effectuer une opération sémasiologique. Il convient de noter que l'opération inverse, allant du sens vers la forme, est appelée onomasiologique. Graves (1987 : 176) propose la présentation suivante d'une stratégie de traitement des mots inconnus en lecture :



1. Reconnaître l'occurrence d'un mot inconnu.
2. Se former un jugement provisoire sur l'importance du mot inconnu pour la compréhension du passage.
3. Essayer de déduire le sens du mot inconnu d'après le contexte précédent.
4. Continuer à lire. Essayer de déduire le sens du mot inconnu d'après le contexte suivant.
5. Se former un second jugement sur l'importance du mot inconnu pour la compréhension du passage.
6. Essayer de déduire le sens du mot en examinant les parties constituantes.
7. Se former un troisième jugement sur l'importance du mot pour la compréhension du passage.
8. Consulter un dictionnaire ou une autre source de référence.

D'après ce qui précède, il est évident que la source la plus précieuse pour découvrir le sens d'un mot est le contexte. Déduire le sens d'un mot à partir de son contexte est une stratégie que l'apprenant doit mettre en œuvre pour traiter les items lexicaux inconnus qu'il rencontre. Cette habileté fait partie intégrante des connaissances lexicales. À ce propos, Nagy et Herman précisent (1987 : 24-27) : « L'apprentissage des mots pendant la lecture est (...) le moyen le plus simple et le plus puissant pour favoriser l'accroissement du vocabulaire à grande échelle ».

En outre, l'enseignant peut également utiliser la langue étrangère pour faire saisir le sens d'un mot de cette langue. Il donne des explications en langue étrangère, en s'appuyant sur la morphologie du mot ou sur le contexte dans lequel il est utilisé. Cette méthode d'enseignement du vocabulaire présente plusieurs avantages pour l'apprenant. Elle permet une augmentation considérable de la quantité de matériel lexical étranger utilisé et en assure une répétition continue. De plus, lorsque l'apprenant est capable de comprendre quelque chose dans la langue étrangère, il est bénéfique d'essayer d'expliquer les nouveaux mots avec ceux déjà connus. Bogaards (169) estime également que donner des explications en langue étrangère :



« (...) peut renforcer les liens entre les éléments de la L2 (langue étrangère) et ainsi structurer un réseau de plus en plus indépendant de la L1. D'autre part, une telle méthode permet de faire fonctionner la L2 de manière vraiment communicative, ce qui peut avoir un effet motivant sur les élèves (apprenants) »

. Scholfield (1982a : 34-63) illustre les possibilités dans ce domaine. Il prend l'exemple du mot « couteau ». Plutôt que d'expliquer ce mot en anglais (knife), il met l'accent sur les aspects fonctionnels ou instrumentaux (« C'est pour couper les choses »), sur l'hyponymie (« C'est un objet tranchant »), et sur le matériau (« C'est un métal »). L'enseignant peut également dessiner l'objet au tableau ou l'apporter pour le montrer aux apprenants.

Par ailleurs, l'enseignement du FLE a introduit, à partir des années 1980, des éléments culturels sous l'influence des théories de la communication et de l'anthropologie (Bidarmaghz, 2022 : 59). Cela explique l'existence de la Didactique des Langues et des Cultures (DLC). L'apprentissage de la langue s'accompagne de celui de sa culture. Le terme « lexiculture » est introduit par Galisson (1989 : 114-115) pour la première fois. L'ambition est d'entrer dans la culture par les mots, afin d'intégrer langue et culture dans un même enseignement/apprentissage, sans les dissocier. Certains mots culturels doivent être enseignés et appris en classe. Galisson propose quelques-unes des ressources principales qui devraient faire l'objet de cette étude : « Le bestiaire culturel (le coucou, la vache, le pou, la pie, le cochon, etc.), les fêtes et cérémonies (le muguet du 1er mai, les dragées du baptême, le sapin de Noël, etc.), et la flore ». Les moyens de transport (le TGV, le métro, le bateau, etc.) et les instruments de musique (la guitare, le tambourin, la flûte, etc.) doivent être présentés aux apprenants sous forme de liste ou dans des textes écrits ou oraux.

Conclusion

Vu l'importance du vocabulaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère, son enseignement doit également occuper une place de choix dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue. L'apprenant a besoin du vocabulaire pour s'exprimer, se faire comprendre et comprendre ce que disent les autres usagers de la langue. Pour l'aider, l'enseignant doit, dans sa pratique d'enseignement, mettre en œuvre des stratégies favorisant une meilleure acquisition du vocabulaire. Il doit enseigner à apprendre. L'enseignant devrait donc montrer à l'apprenant les



méthodes qui lui permettront d'enrichir son vocabulaire par ses propres moyens, car c'est lui qui doit apprendre et utiliser la langue étrangère de manière productive et réceptive. Ainsi, l'enseignant devrait lui apprendre à trouver des solutions à ses problèmes lexicaux. De son côté, l'apprenant doit savoir tirer parti des stratégies d'apprentissage qu'il n'hésitera pas à utiliser lorsque le vocabulaire lui fera défaut.

Bibliographie

Bidarmaghz, R. « Place de l'enseignement du vocabulaire en FLE : apprentissages incidents et enseignement progressif. » *Didactique du FLES : Recherches et Pratiques*, vol. 1, no. 2, Université de Lorraine, Metz, 2022, pp. 51-68.

Bogaards, P. *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*. Paris : Hatier/Didier, 1994.

Cuq, J.-P. *Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International, 2003.

Galison, R. *De la langue à la culture par les mots*. Paris : CLE International, 1991.

Galisson, F. *D'autres voies pour la didactique des langues étrangères*. Paris : Hatier/Didier, 1982.

Khlfouï, N. *L'enseignement du lexique/vocabulaire en classe de FLE : Cas de 4ème année primaire* Ecole de Khelifi Abdel Kader El Anasser - Bordj-Arreridj. Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de Master, option didactique, 2018.

Le Petit Larousse Illustré. Larousse, 2008.

Scholfield, P. « Learning Word Meaning through Explanation within English. » *Interlanguage Studies Bulletin*, vol. 6, no. 2, 1982, pp. 34-63.

Ufuoma, E., et Olayiwola, S. I. « L'enseignement du vocabulaire en classe de FLE. » *The Nigerian Academic Forum*, vol. 1, no. 1, 2006, pp. 147-153.